



LE SITE OUTREMONT ET SES ABORDS

Réhabilitation de l'emprise ferroviaire
Séance d'information publique

11 octobre 2016

Montréal 

Université 
de Montréal

**RENCONTRE
D'INFORMATION PUBLIQUE**

Les objectifs de la rencontre

OBJECTIFS D'INFORMATION

- Mise en contexte du grand projet
- Nature des travaux en cours
- Dernière phase de réhabilitation du site Outremont

Pour tout autre renseignement sur le projet

Site Outremont et ses abords



Le chantier, octobre 2015. Crédit: V&M

Évolution du projet

2006 - 2016

Initialement proposé par l'Université de Montréal (UdeM) en 2006, le projet de requalification du terrain de l'ancienne gare de triage a immédiatement été appuyé par la Ville de Montréal qui s'engage, avec l'UdeM, à réviser le programme proposé en y intégrant les besoins, priorités et objectifs municipaux, afin de créer un projet porteur pour l'ensemble des montréalais. Depuis, le projet a fait l'objet d'exercices de consultation publique, d'ateliers d'idéation et de concertation, ainsi qu'une planification élargie de manière à ce que les quartiers voisins profitent de ses bénéfices.

2016

Installation du nouveau pont ferroviaire, déviation des rails du CP et installation de la structure de la passerelle de l'UdeM.

Travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagements de surface : axe central est, rues Outremont, Wiseman et Manseau.

2017-2019

Travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagements de surface : axe central ouest, place centrale, rues nord-sud d'Outremont et parcs.

2019

Inauguration du premier pavillon de l'UdeM, le Complexe des sciences.



En bref

- Un projet phare en développement durable intégrant un nouveau quartier certifié LEED-AQ (aménagement de quartiers)
- Superficie du site Outremont : 38 ha.
- Superficie des abords du site : 80 ha.
- Le Complexe des sciences logera les départements de chimie, de physique, de géographie et de sciences biologiques.
- 1300 nouveaux logements.
- 40 000 m² de nouveaux espaces publics, dont 3 nouveaux parcs et une nouvelle place publique.
- Une large esplanade plantée d'arbres devant le Complexe des sciences.

Perspective du site à terme. Crédit: MSOL

Pour tout autre renseignement sur le projet

Montréal  <http://ville.montreal.qc.ca/siteoutremont>

Info-Travaux **514 872-3777**
Lundi au vendredi / 8h30 à 16h30
Composez le **311** en dehors de ces heures

Université 
de Montréal

Courriel siteoutremont@umontreal.ca

Abonnez-vous à l'infolettre siteoutremont.umontreal.ca

Téléphone **514 343-6110**

Le déroulement de la rencontre

19 h **MOT DE BIENVENUE**

19 h 10 **PRÉSENTATIONS PAR LA VILLE ET L'UdeM**

Présentation générale du projet urbain du site Outremont

Travaux en cours

Réhabilitation du site

19 h 45 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

20 h 30 **PROCHAINES ÉTAPES**

MOT DE BIENVENUE

M. SYLVAIN DUCAS
Directeur de l'urbanisme
Ville de Montréal

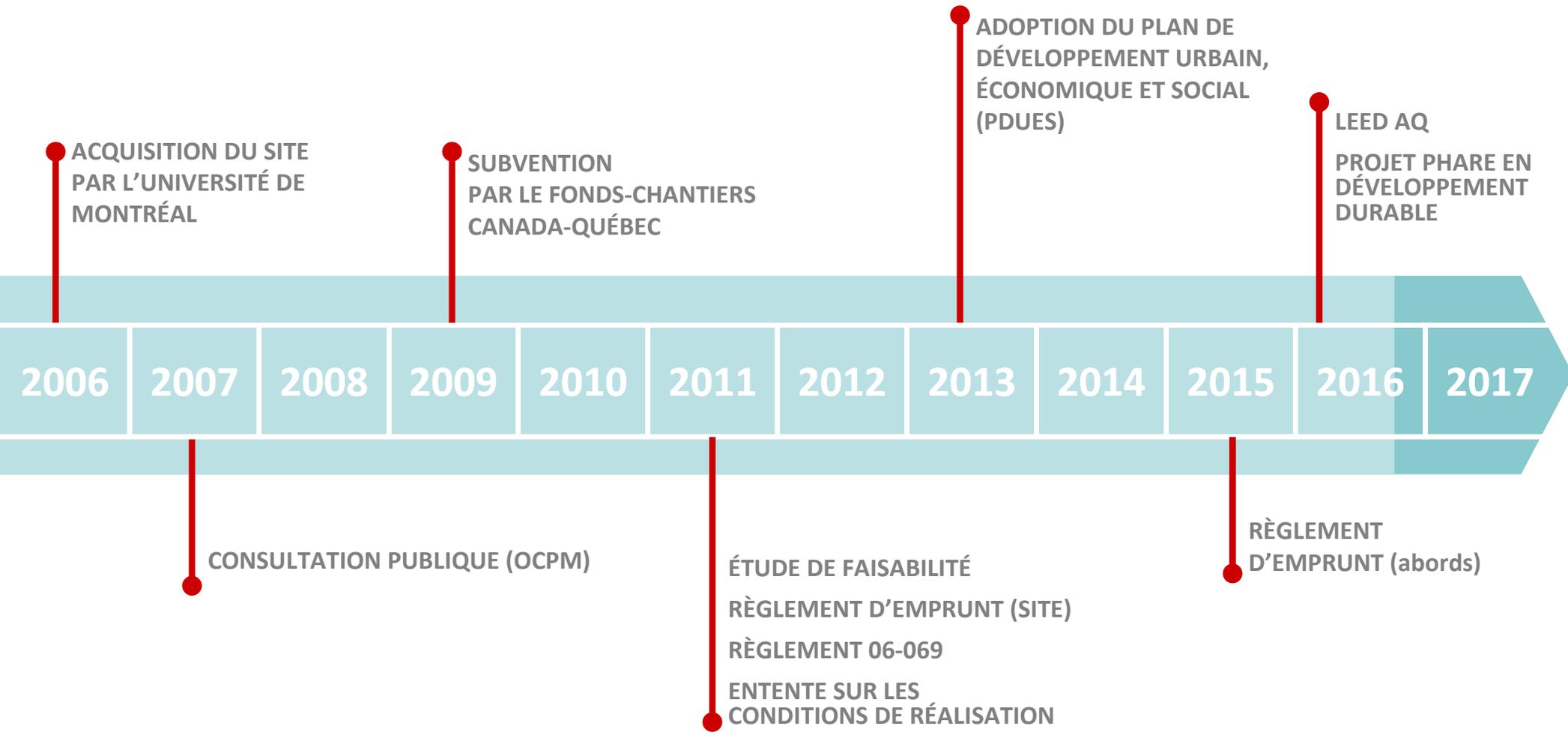
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DU SITE OUTREMONT

Mme LUCIE CAREAU
Urbaniste - Chargée de projet
Division des projets urbains
Ville de Montréal

Le site Outremont et ses abords



Les principales étapes du projet



Un quartier ouvert, inspirant et connecté



Un projet phare en développement durable

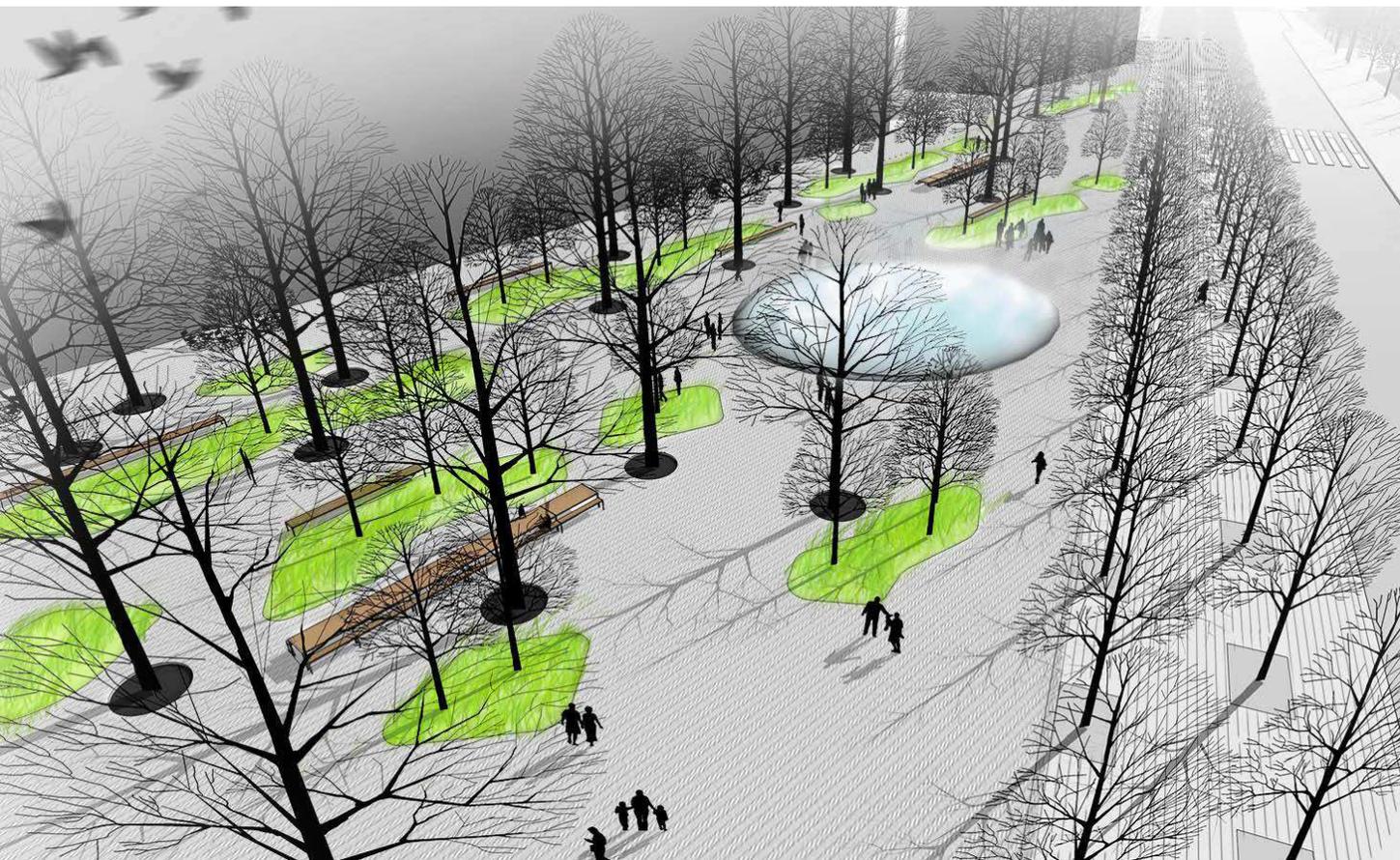


MONTRÉAL DURABLE 2016-2020

Ensemble pour une métropole durable

Un projet phare en développement durable

Environ 500 nouveaux arbres plantés, adaptés au site



**Strate arborescente
proposée pour la nouvelle
place centrale**

(NIPPAYSAGE)



Butte verte - « The Elevated Acre »,
Ken Smith Workshop, New York



Parc Outremont, Outremont

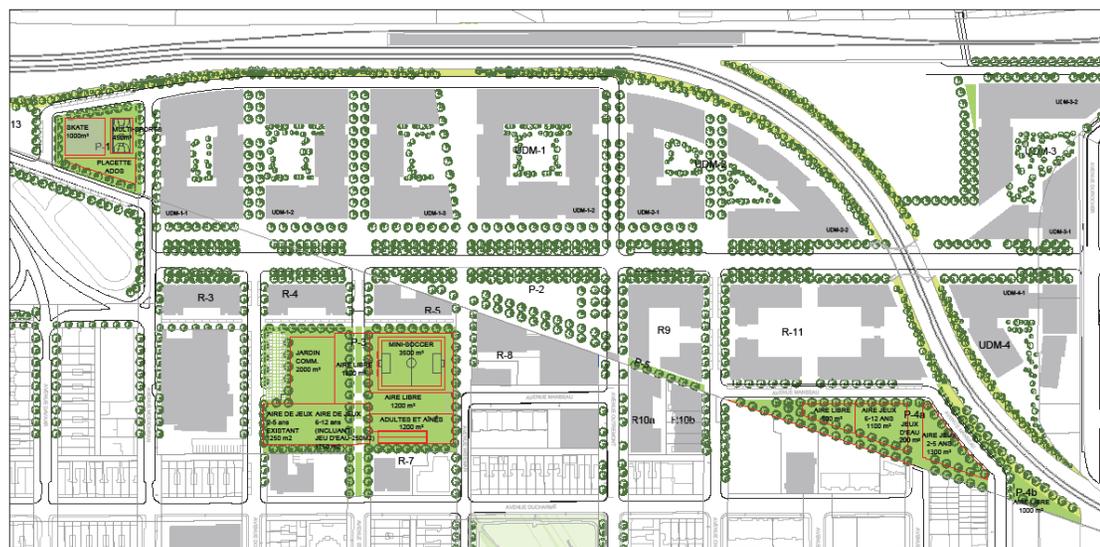
Un projet phare en développement durable



Démarche participative dans l'aménagement (design) des trois nouveaux parcs

En mai 2013, réalisation d'ateliers participatifs sur la programmation des nouveaux parcs

Poursuite de la démarche, en 2017, pour l'aménagement (design) des trois parcs



SITE OUTREMONT PROGRAMMATION DES PARCS
PROJET EN COURS
RENCONTRE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT - 28 MAI 2013
UNIVERSITÉ
VILLE DE MONTRÉAL - BRAT - DIVISION AMÉNAGEMENT ET DESIGN URBAIN

TRAVAUX EN COURS

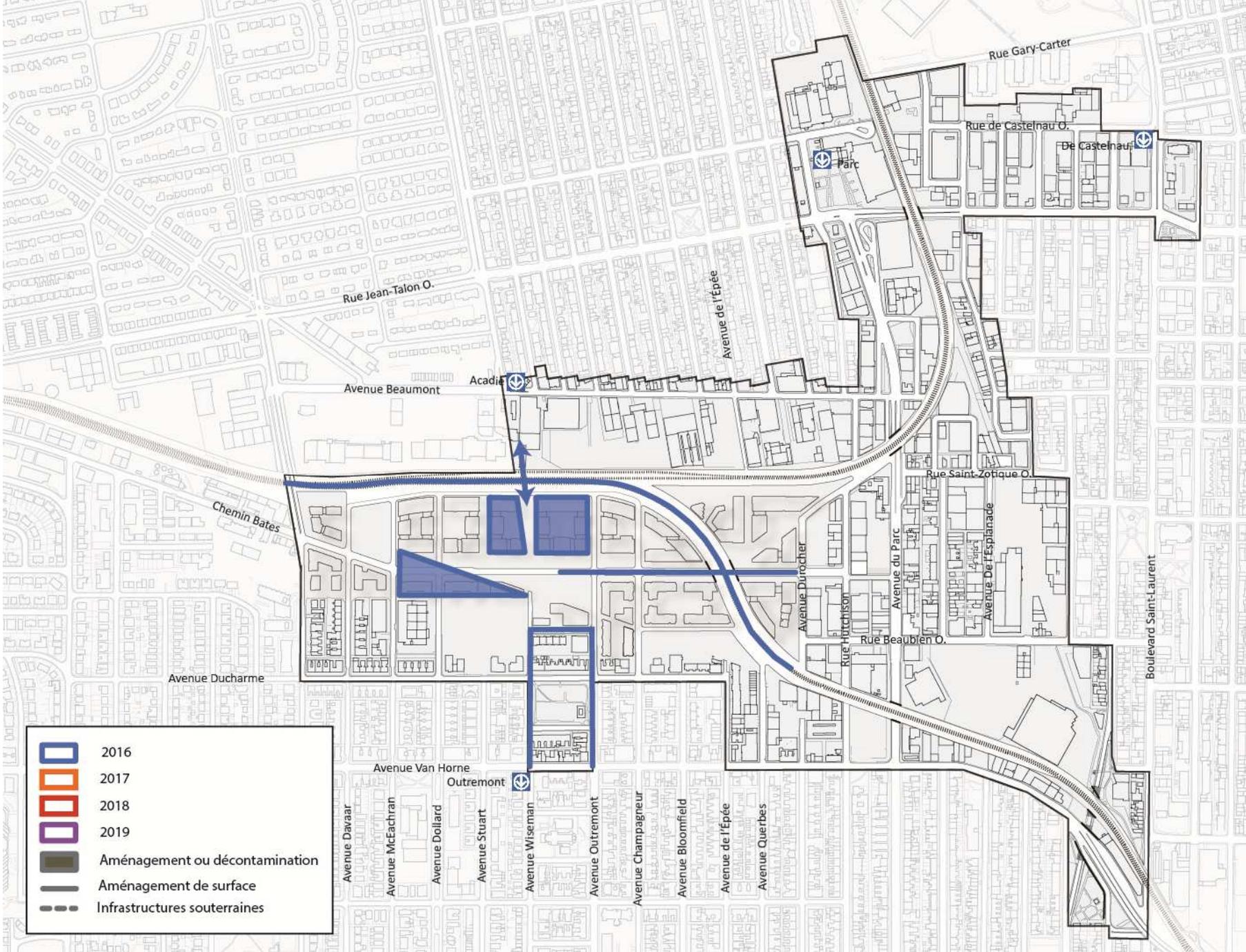
M. SÉBASTIEN DESHAIES

Ingénieur - Chef de section
Division des grands projets
Ville de Montréal

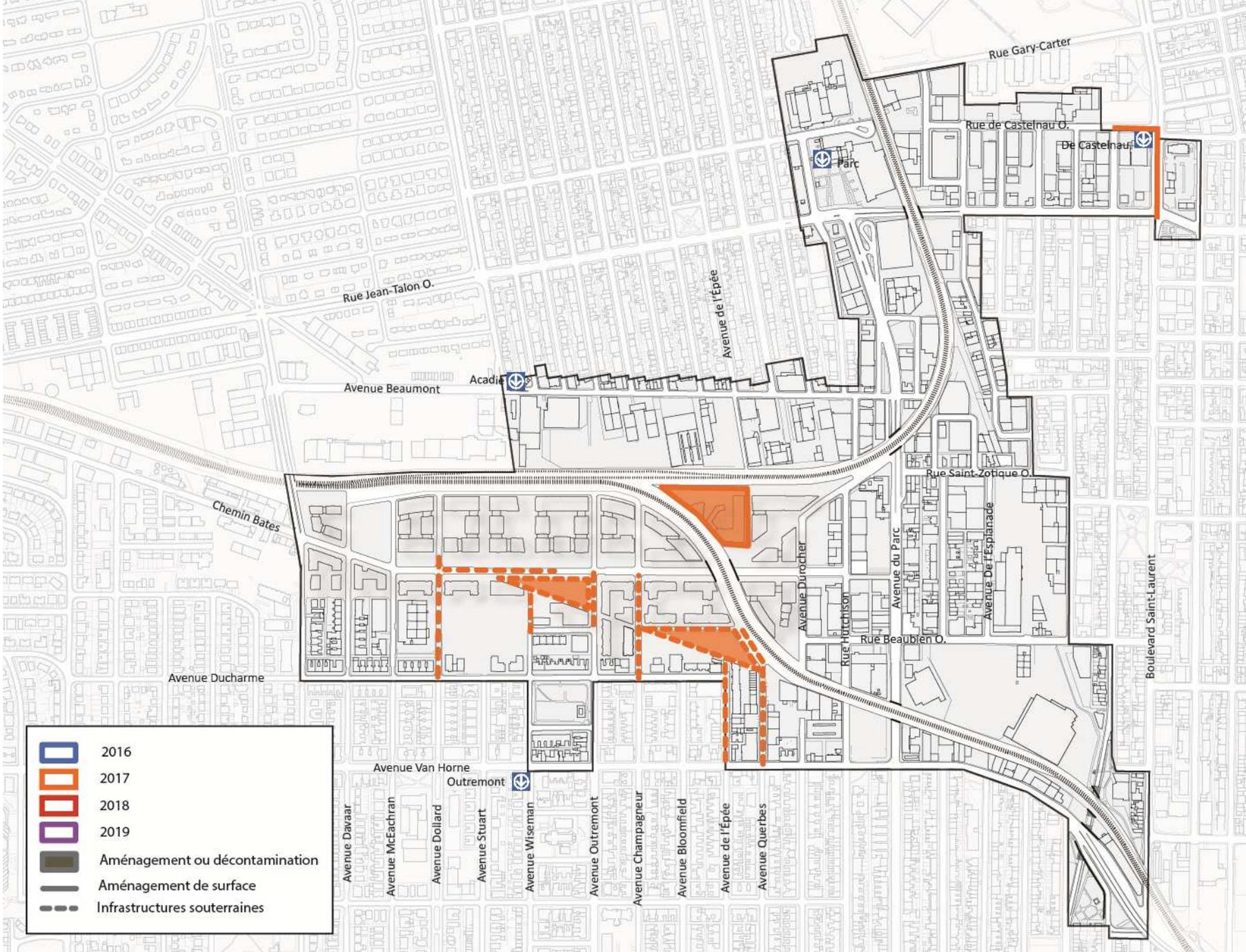
La gestion de l'eau et la desserte des futurs bâtiments



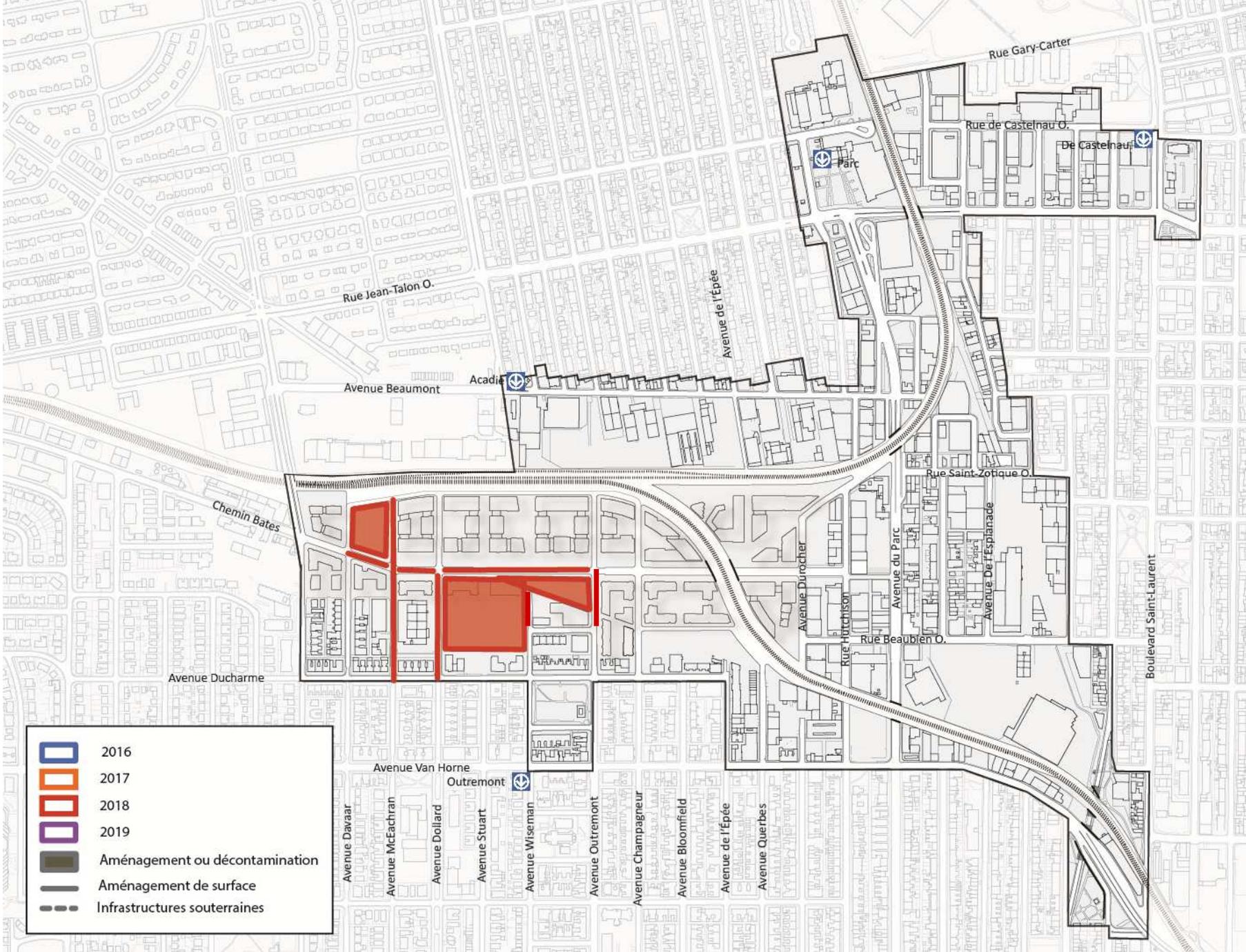
Les travaux réalisés en 2016



Les travaux à venir (2017)

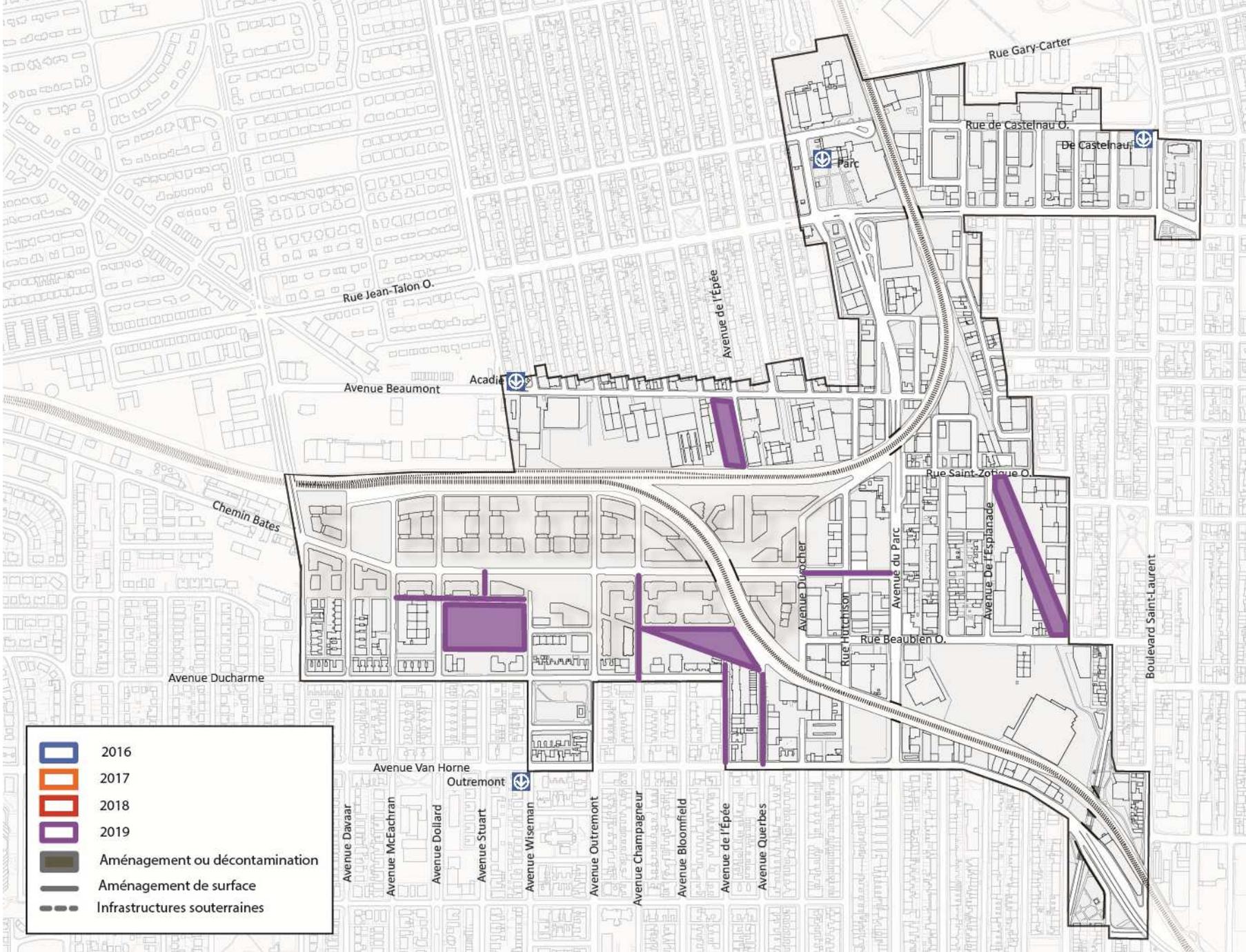


Les travaux à venir (2018)



	2016
	2017
	2018
	2019
	Aménagement ou décontamination
	Aménagement de surface
	Infrastructures souterraines

Les travaux à venir (2019)



RÉHABILITATION DU SITE

M. ALAIN BOILARD

Directeur du bureau de projet
du Complexe des sciences - site Outremont
Université de Montréal

La réhabilitation à ce jour



L'inventaire qualitatif de la friche boisée



Principaux constats

(décembre 2015 et septembre 2016)

- 428 arbres
- Aucune espèce menacée
- Aucune possibilité de transplantation
- Peu de valeur de conservation (friche, défauts structurels, maladies, etc.)
- Conforme à la réglementation de l'arrondissement

L'inventaire qualitatif de la friche boisée



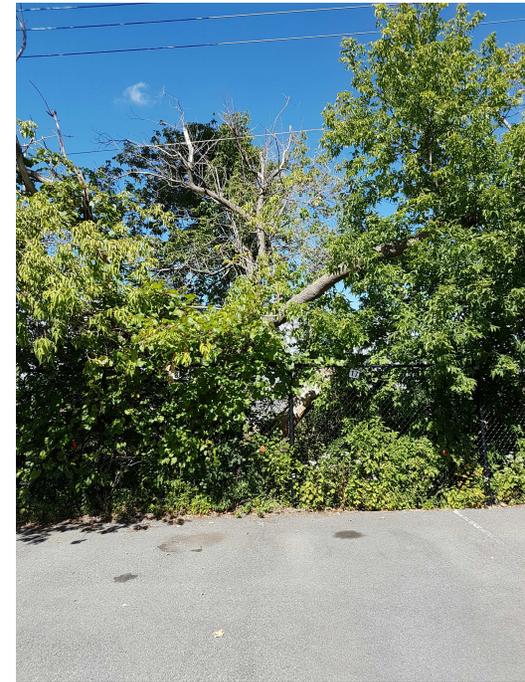
Conditions de friches



Défauts structurels



Multitroncs



Érable à Giguère à tronc incliné

L'inventaire qualitatif de la friche boisée



Orme mort (maladie)



Orme mort (maladie)



Absence de tailles de formation



Fentes au tronc

La demande de permis



Règlement concernant la protection des arbres sur la propriété privée et publique dans le territoire de la ville d'Outremont

AVIS AU LECTEUR : La présente codification administrative n'a pas de valeur officielle et n'est préparée que pour la commodité du lecteur. Toute erreur ou omission relevée devrait être portée à l'attention du Secrétariat d'arrondissement d'Outremont.

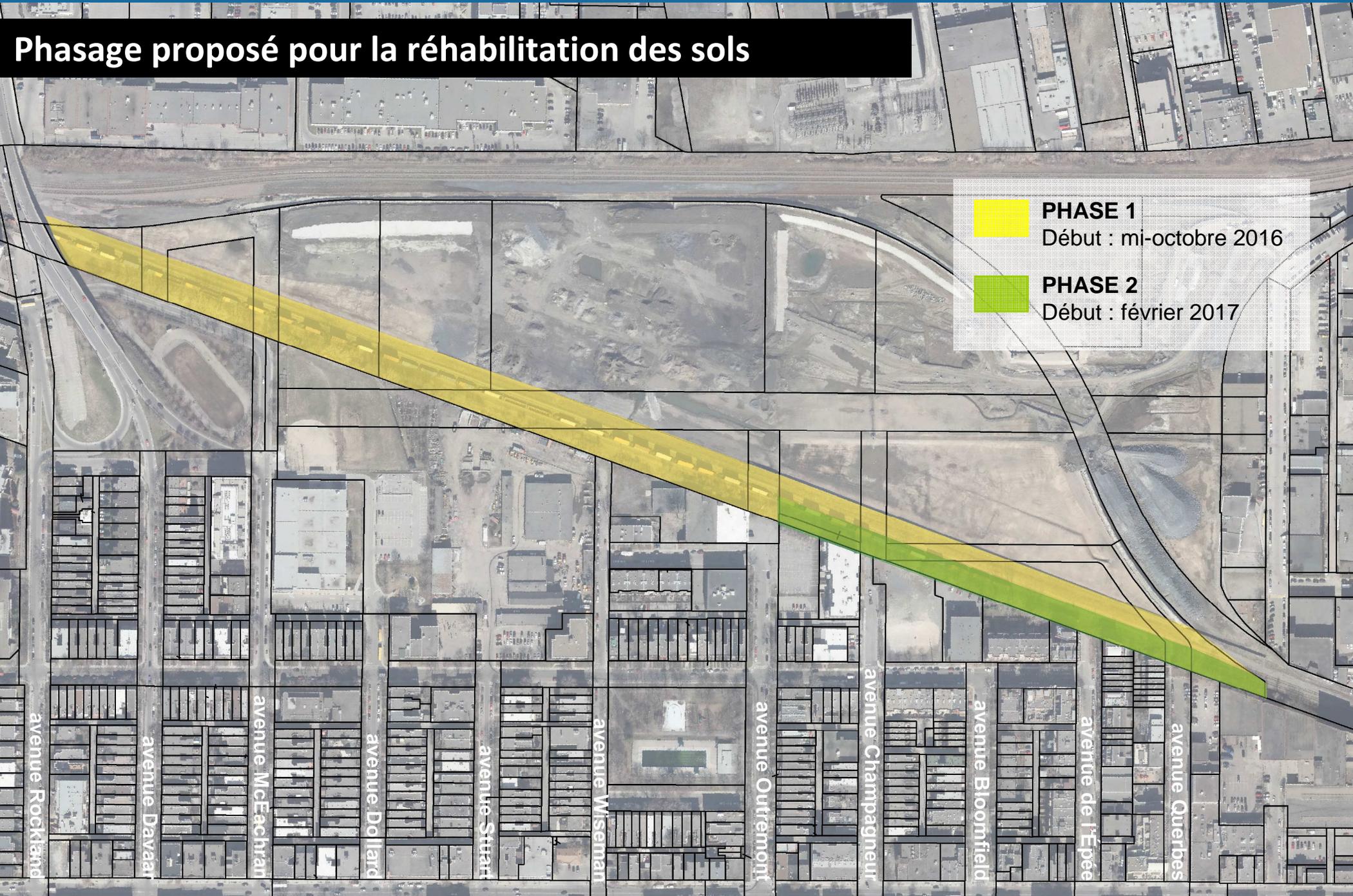
VERSION À JOUR : MARS 2015

Règlement 1168
Codification administrative

2. Nul ne peut abattre un arbre ayant 10 cm et plus de diamètre mesuré à 1 mètre du sol, situé sur une propriété privée ou publique à moins qu'au préalable, le directeur du service des travaux publics n'ait émis au propriétaire ou à son représentant autorisé un permis pour l'abattage de cet arbre.
3. Le directeur du Service des travaux publics émet un permis pour l'abattage lorsque l'arbre est :
 1. Susceptible de causer un dommage aux personnes ou aux biens;
 2. Mort ou en état de dépérissement dans une proportion de plus de 50 %;
 3. Atteint d'une maladie parasitaire irréversible;
 4. Remplacé par un ou d'autres arbres, ou dans le cadre d'un réaménagement.

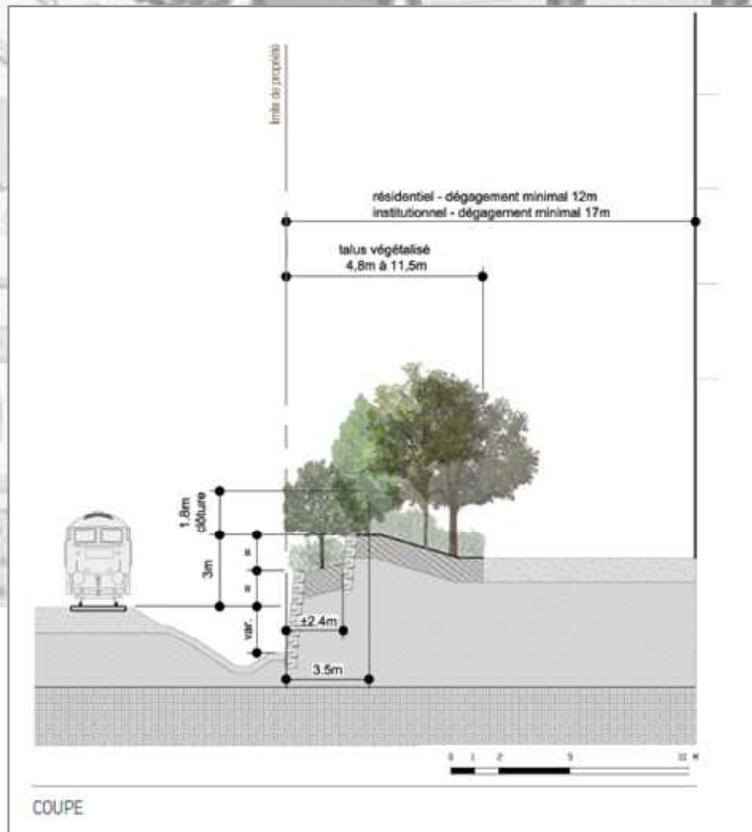
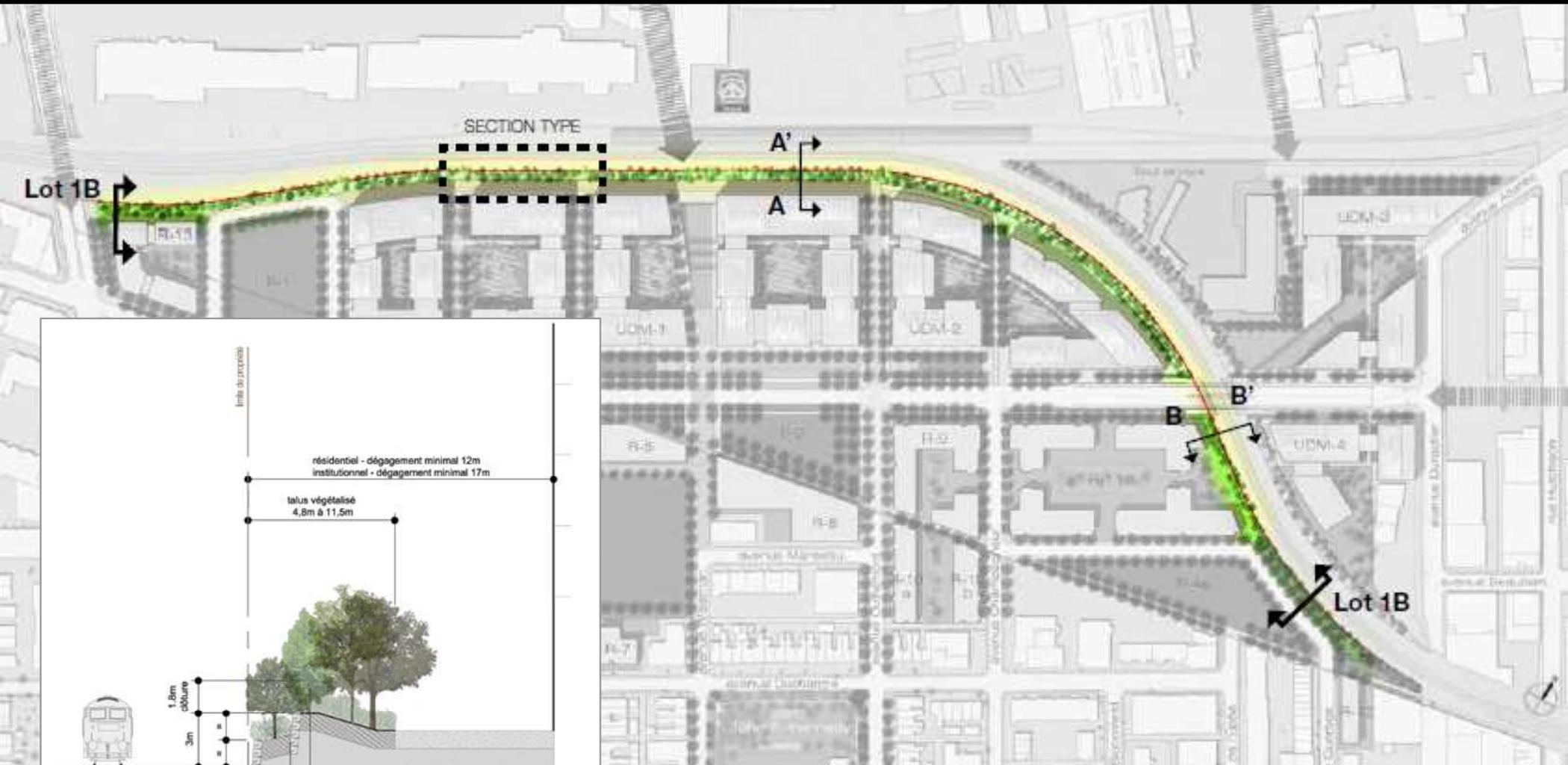
Mesures de mitigation

Phasage proposé pour la réhabilitation des sols



Mesures de mitigation

Talus planté longeant la voie ferrée (mur antibruit et nouveau corridor écologique)



Mesures de mitigation

Installation d'un mur végétalisé



QUESTIONS ET COMMENTAIRES

SYNTHÈSE ET PROCHAINES ÉTAPES

Synthèse et prochaines étapes

LE PROJET URBAIN

- Projet phare en développement durable, certifié LEED-AQ niveau Or (phase conception)
- Importante canopée comprenant plus de 500 nouveaux arbres
- Démarche participative pour la conception des parcs, prévue en 2017

LES TRAVAUX

- Infrastructures réalisées en 2017 pour assurer une gestion adéquate de l'eau
- Calendrier favorisant l'accueil des nouveaux étudiants en 2019

LA RÉHABILITATION DU SITE

- Faible valeur de conservation de la friche boisée (arbres abimés et malades)
- Mesures de mitigation :
 - Maintenir les arbres près des résidences jusqu'au début des travaux
 - Aménagement du talus antibruit (secteur Querbes)
 - Installation d'un mur végétal durant chantier

CONTACTS

Pour plus de renseignements :

Montréal 

<http://ville.montreal.qc.ca/siteoutremont>

Info-Travaux **514 872-3777**

Lundi au vendredi / 8h30 à 16h30

Composez le **311** en dehors de ces heures

Université 
de Montréal

Courriel siteoutremont@umontreal.ca

Abonnez-vous à l'infolettre siteoutremont.umontreal.ca

Téléphone **514 343-6110**